

Par tradition, le syndicalisme français a longtemps peu apprécié les archives. Réticences à l'égard de méthodes évoquant la bureaucratie ou craintes que ces précieuses sources d'information ne tombent en de mauvaises mains ? Toujours est-il que les historiens ont rencontré des difficultés considérables pour reconstituer la vie des organisations syndicales.

La situation n'a changé que dans une période relativement récente, d'abord avec le gigantesque effort entamé par Jean Maitron pour construire le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, ensuite avec la création de centres de recherches sur l'histoire sociale dans le cadre de l'Université et du CNRS, enfin avec la mise en place du Centre des archives du monde du travail (CAMT).

L'IRES a, au cours des dernières années, apporté sa contribution à ce travail de mémoire. D'une part, en amorçant avec le CAMT une coopération entre les différents organismes concernés. D'autre part, en fournissant, dans le cadre de son Agence d'objectifs, un financement aux organisations syndicales qui ont entrepris le rassemblement, le classement et l'exploitation de leurs propres archives.

Ces travaux sont encore partiels et hétérogènes mais ils ont permis de réaliser des progrès significatifs. Ce numéro de La lettre de l'IRES fait le point sur les réalisations et les projets dont on mesure le caractère essentiel pour créer les conditions d'une analyse rigoureuse de l'histoire du mouvement syndical.

Jacques Freyssinet

Histoires et archives syndicales

En avril 1997, en coopération avec le Centre des archives du monde du travail (CAMT, Direction des archives de France), l'IRES a organisé une journée d'étude sur les archives syndicales (Lettre de l'IRES n°32, juillet 1997).

Depuis cette date, les organisations syndicales ont poursuivi ou entrepris des travaux, en particulier dans le cadre de l'Agence d'objectifs, où l'IRES, après accord de son Conseil d'administration, finance des programmes réalisés par des équipes choisies par chacune des organisations syndicales. Par ailleurs, des initiatives regroupant chercheurs, syndicalistes et archivistes ont vu le jour.

L'Agence d'objectifs : un outil pour l'archivistique et l'histoire syndicales

Certaines organisations syndicales ont souhaité développer des programmes de recherches sur leurs archives et leur histoire. Les rapports de recherche mentionnés ci-après peuvent être obtenus auprès de l'organisation syndicale productrices.

La CFDT poursuit méthodiquement depuis le début des années 1990 l'inventaire de ses fonds d'archives, tant pour ses archives confédérales que pour les archives de ses fédérations. Pour les archives confédérales de la CFDT (et de la CFTC d'avant 1964), le service des archives confédérales a d'ores-et-déjà publié les inventaires des *Affiches, plans, dessins* (1994), des *Objets* (en 1995), des *Réunions statutaires, du Secrétariat confédéral 1874-1970* (en 1992), des *Fonds personnels* (1993), enfin celui du *Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile* (1997). Seront prochainement publiés, dans la même série, les inventaires des *archives sonores* et des *documents audiovisuels*, ainsi que celui des *archives du Secrétariat confédéral pour les années 1970-1988*. Le service des archives interfédérales de la CFDT pour sa part a publié *L'inventaire des publications des fédérations 1902-1995* (en 1996) et *L'inventaire des archives de la Fédération générale de la métallurgie et de la Fédération nationale des mineurs 1917-1988* (en 1997).

Enfin, toujours parmi les travaux réalisés par la CFDT dans le cadre de l'Agence d'objectifs, la CFDT a réalisé deux instruments de recherche : un *Guide des sources de la CFDT* (en 1995) qui recense les différents types d'archives des structures et organisations de la CFDT et un *Guide bibliographique de la CFDT* (1995) qui recense les études et travaux réalisés sur la CFTC d'avant 1964 et la CFDT.

Dans le cadre des activités de son Centre fédéral d'histoire sociale, de recherches, de formation et de documentation, la FEN avait réalisé il y a quelques années un *Guide des archives de la FEN*. Depuis cette date, la FEN a entrepris le versement de ses archives au Centre des archives du monde du travail (CAMT). Un inventaire des documents en cours de dépôt au CAMT apparaissait indispensable. La FEN a utilisé les moyens de l'IRES pour réaliser un *Inventaire des archives de la FEN* (décembre 1999). Ce premier inventaire, partiel, sera ultérieurement complété par des travaux aujourd'hui en cours, notamment sur les archives du syndicat national des instituteurs (SNI).

La FEN a en outre développé un programme de recherches historiques, en complément des travaux qu'elle réalise par ailleurs, en particulier sur le syndicalisme enseignant (Jacques Girault, *Enseignants et syndicalisme dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, FEN 1995, Cf. *Revue de l'IRES* n°20, hiver 1996) ou plus récemment sur l'histoire de l'immigration algérienne (Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France. Histoire d'un centenaire 1898-1998*, FEN 1998). Dans le cadre de ce programme, des recherches biographiques sont en cours sur les militants des années 1940 à 1968 de la FEN et des ses organisations, tant nationales que locales. La FEN apporte ainsi une contribution directe au prolongement du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* créé naguère par Jean Maitron et poursuivi par le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Université Paris I/CNRS).

La CGT-FO, pour sa part, a réalisé elle aussi il y a quelques années des travaux historiques dans le cadre de l'Agence d'objectifs, en particulier la réédition critique de cours d'économie de Lucien Laurat à l'Institut supérieur ouvrier de la CGT (Lucien Laurat, *Histoire des doctrines économiques*, précédé d'une étude d'Angel Pino, *La formation économique des bâtisseurs : Lucien Laurat et l'Institut supérieur ouvrier de la CGT 1932-1939*, CGT-FO 1991 ; et Lucien Laurat, *Cours d'économie. Premières notions*, précédé d'une étude d'Angel Pino, *Lucien Laurat et La Critique sociale*, CGT-FO 1992). Plus récemment, la CGT-FO a entrepris une recherche, encore en cours, sur ses propres fonds d'archives.

En plus de ses travaux sur l'histoire des idées sociales chrétiennes, la CFTC a publié un travail historique sur le syndicalisme chrétien international (Jean Bornard, *De la CISC à la CMT. 75 ans de syndicalisme international*, CFTC 1995).

Des structures syndicales spécifiques

La rencontre d'avril 1997 IRES/CAMT avait mis en évidence la diversité des situations et des pratiques de chacune des organisations syndicales dans le traitement des archives et de son histoire. L'intérêt pour les études historiques et la volonté de préserver leurs archives ont conduit certaines organisations syndicales à créer des structures syndicales spécifiques. Nous avons évoqué ci-dessus les deux services d'archives de la CFDT (service des archives confédérales et service des archives interfédérales) ainsi que le Centre d'histoire sociale, de recherches, de formation et de documentation de la FEN, devenu Centre Henri Aigueperse.

La CGT pour sa part a créé un Institut CGT d'histoire sociale national, en lien avec douze instituts départementaux et régionaux, et deux instituts fédéraux. Chacun de ces instituts développe son projet propre, souvent avec le concours de l'organisation départementale, régionale ou fédérale dont il est issu, l'institut national assurant la coordination de l'ensemble. Ces instituts organisent des journées d'études et des colloques, tentent de recueillir la mémoire militante, publient études et documents.

L'Institut CGT d'histoire sociale poursuit ainsi un travail de sensibilisation de ses structures et de ses militants. L'organisation par l'institut national de modules d'expositions temporaires susceptibles d'être utilisés par les instituts régionaux ou par les structures de la CGT donne une visibilité à cet effort.

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention entre la CGT et les Archives départementales de Seine Saint-Denis, l'Institut CGT d'histoire sociale contribue au recueil et à la mise en ordre des archives de la CGT et, pour les années 1920-1930, de la CGTU. Des inventaires ont déjà paru, la publication de l'ensemble est en cours.

Le rôle de l'IRES

L'IRES consacre de manière prioritaire son activité à l'analyse des problèmes contemporains. Toutefois, en tant qu'institut de recherches chargé de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales, l'IRES prend en compte la volonté des organisations syndicales de développer leur effort de recherche dans le domaine de l'histoire et des archives syndicales. C'est dans cet esprit que l'IRES a pris l'initiative avec le CAMT de la rencontre du 28 avril 1997.

L'intérêt et l'utilité d'un réseau ouvert, associant historiens, archivistes et syndicalistes pour confronter leurs expériences et leurs pratiques, demeurent.

Depuis cette date, d'autres initiatives ont vu le jour, en particulier le Comité de liaison des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), à l'initiative du CEDIAS-Musée social et du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Université Paris I/CNRS). Dans la perspective de fournir un support documentaire au travail prosopographique en cours avec la poursuite du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, ce groupe encore largement informel s'est donné pour première tâche de réaliser un répertoire des congrès

politiques et syndicaux, souvent difficilement repérables et dispersés. Pour l'instant, cette initiative n'associe pas encore les organisations syndicales.

L'IRES pour sa part, en tenant compte de l'expérience acquise, entend contribuer au développement d'une coopération entre historiens, archivistes et organisations syndicales sur les archives syndicales telle qu'elle avait été définie il y a quelques années. La définition dans les mois à venir d'un programme de travail actualisé en ce domaine permettra de préciser les modalités de l'activité de l'IRES.

Maurice Braud

IRES

Biblio

Chronique Internationale de l'IRES

Numéro spécial

n° 66 – septembre 2000

La représentativité syndicale

La représentativité syndicale, états des lieux, interrogations, *Adelheid Hege*

Dimensions politiques et historiques du débat théorique, *Udo Rehfeldt*

Danemark, Adieu aux hiérarchies ou comment revitaliser un mouvement syndical démocratique, *Soren Kaj Andersen*

Allemagne, Les syndicats et leurs bases : sous le signe du désenchantement ? *Ingrid Artus et Adelheid Hege*

Autriche, Encore une représentation corporatiste ? *Christian Dufour*

Royaume-Uni, Un syndicalisme refondé sur ses adhérents, *Lionel Fulton*

Pays-Bas, Une syndicalisation très moyenne, mais une solide capacité de représentation, *Marie Wierink*

Espagne, Une représentativité syndicale dopée par la reprise du dialogue social, *Carole Tuchsirer et Catherine Vincent*

Suède, Un syndicalisme fort, confronté à des évolutions déstabilisantes, *Annie Jolivet*

Australie, Branle-bas de combat pour un renouveau syndical, *Stéphane Le Queux, Shane Ostenfeld et Mark Bray*

Etats-Unis, Un syndicalisme toujours en mal de reconnaissance, *Yannick Fondev et Catherine Sauviat*

Représentation et représentativité syndicales au niveau européen, *Maurice Braud*

La représentativité syndicale, sa reconnaissance, son renouvellement, *Adelheid Hege*

La Revue de l'IRES

Numéro spécial : bas salaires, pauvreté laborieuse

2000/2 - n° 33

Bas salaires et travailleurs pauvres : une comparaison entre la France et les Etats-Unis, *Sophie Ponthieu et Pierre Concialdi*

L'impact de l'assurance-chômage sur les normes d'emploi et de salaire : l'inéluctable dérive vers les « activités réduites », *Carole Tuchsirer*

Bas salaires – un défi pour l'Etat social, *Ute Klammer*

Baisse des salaires – pour un monde meilleur ?, *Claus Schäfer*

Existe-t-il des salariés paupérisés aux Pays-Bas ? *Ben Valkenburg*

Comment instaurer un salaire minimal national ? *Bill Callaghan*

Université de Marne-la-Vallée. Ecole doctorale « Entreprise, Travail, Emploi ». Journée des doctorants. Animation par Yannick Fondeur de l'atelier « Travail et emploi », et présidence de la séance plénière de l'après-midi (synthèse).
(Marne la Vallée, 20 juin 2000)

CNRS. Université Pierre Mendès France. Ecole thématique. Conférence « Les règles publiques en économie ». Intervention de Sabine Montagne sur « Les transformations institutionnelles dans leur contexte : le cas des retraites complémentaires et du marché financier aux Etats-Unis ».
(Autrans, 3-7 juillet 2000)

Ministère de l'emploi et de la solidarité/DARES. Journée d'études : « Evaluer les 35 heures ». Intervention d'Adelheid Hege sur le thème « Le mandatement en question » : présentation des résultats d'une enquête menée avec Christian Dufour, Catherine Vincent, Mouna Viprey.
(Paris, 6 juillet 2000)

Ministère de l'emploi et de la solidarité/DGEFP. Séminaire de travail sur « Les travailleurs vieillissants ». Intervention d'Annie Jolivet sur « Age et conditions de travail ».
(Paris, 18 juillet 2000)

Jägermayerhof Forum, dans le cadre du colloque organisé par la région de Haute-Autriche de l'ÖGB. Intervention de Christian Dufour sur « La négociation du temps de travail ».
(Linz, 6-8 septembre 2000)

Association d'Economie sociale. Sur le thème : « Efficacité versus équité en économie sociale ». Communication d'Annie Jolivet dans le cadre de l'atelier Discrimination : « discrimination à l'encontre des travailleurs vieillissants et rapport entre équité et efficacité ».
(Toulouse, 7-8 septembre 2000)

Universidad de Panama. – Université de Paris I. Colloquio internacional « Políticas Sociales de Integración Regional ». Contribution de Jacques Freyssinet « La Union

Europea : una política social en un espacio económico unificado ? ». (Panama, 12-14 septembre 2000)

Présidence française de l'Union européenne. Les changements dans l'emploi et dans les relations de travail. Participation de Jacques Freyssinet à la table-ronde « Les pactes nationaux ».
(Paris, 18-19 septembre 2000)

Deutsch-Französisches Institut. Fondation « Entente Franco-Allemande ». Conférence « L'Etat social a-t-il un avenir ? » Intervention de Catherine Vincent sur « La difficile réforme de la protection sociale en France ».
(Strasbourg, 28-29 septembre 2000)

INTEFP. Session nationale 2001. « La négociation collective dans la régulation sociale ». Participation de Udo Rehfeldt au comité de pilotage.
(Paris, 20 septembre 2000)

BULLETIN D'ABONNEMENT 2001

Nom.
Fonction.
Adresse
.
Tél.

- désire recevoir régulièrement *La Lettre de l'IRES* (gratuit)
- désire m'abonner à *Chronique Internationale*. tarif : 185 F
- désire m'abonner à *La Revue de l'IRES*. tarif : 425 F
- désire m'abonner à *Chronique Internationale + Revue*. tarif : 545 F
- désire recevoir le *Catalogue des publications de l'IRES*

Les étudiants (justificatifs à l'appui) pourront bénéficier d'une remise de 50 % sur les abonnements et sur les publications achetées à l'unité.

Bulletin à retourner avec votre règlement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IRES,
- Virement au Trésor Public - RIB
40071/93034/03400155374/55
- Carte VISA, MASTERCARD ou EUROCARD :
n° Date d'expiration

à : IRES Diffusion - 16, boulevard du Mont d'Est
93192 Noisy-le-Grand CEDEX
Tél 33 (0) 1 48 15 18 90 Fax 33 (0) 1 48 15 19 18
E-mail : info@ires-fr.org

Date Signature

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle
16, bd du Mont d'Est 93192 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Directeur de la publication : Guy Le Néouannic
Responsable : Maurice Braud
Réalisation : Monique Jacquin
Louyot S.A. - Paris
Dépôt légal : 4ème trimestre 2000 - ISSN n°1145-1394

L'IREs soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale. en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Ces travaux sont menés sous leur responsabilité, mais les résultats de ces recherches sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux remis à l'IREs dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois. Pour les obtenir, s'adresser auprès de l'organisation concernée (voir les adresses en page 6).



Développement et structures d'une représentation syndicale européenne : Perspectives et obstacles

La FEN a commandité à l'Institut Syndical Européen, dépendant de la CES une recherche sur les perspectives et les obstacles d'une structure syndicale européenne et d'une adhésion individuelle sans passer obligatoirement par une structure nationale.

L'intégration européenne de même que la mondialisation croissante conduisent à une européanisation de la défense des intérêts des travailleurs par les syndicats.

La recherche est basée sur la question centrale : *quelles structures syndicales devront développer à l'avenir les syndicats face à une européanisation croissante et aux développements structurels du marché du travail ?*

Pour répondre à cette question ont été analysés les intérêts spécifiques des interprètes de conférences salariés regroupés dans un syndicat affilié à l'UNSA, union interprofessionnelle à laquelle adhère la FEN.

Le rapport est structuré en trois grands chapitres.

1. Obstacles juridiques et possibilités de créer une structure syndicale européenne

Dans ce chapitre, la réglementation existante en matière de droits syndicaux internationaux est analysée de même que les mécanismes du dialogue social européen qui, depuis leur intégration dans le Traité d'Amsterdam, ont donné aux syndicats des instruments juridiques de réglementation socio-politique du marché du travail européen.

On peut conclure que sur la base des instruments européens et internationaux dispo-

nibles, il n'existe pas d'obstacles réels à la création d'une structure syndicale même s'il s'agit d'une structure de nature européenne. Tous les instruments garantissent la liberté d'association aux individus et/ou aux syndicats.

Il faut toutefois nuancer. En effet, si une structure syndicale européenne basée sur une affiliation individuelle est établie, elle ne remplira pas les conditions permettant d'obtenir le statut représentatif pour le Dialogue social européen, conformément aux exigences fixées par la Commission et plus particulièrement le critère stipulant qu'elle doit être composée *d'organisations elles mêmes reconnues comme faisant partie intégrante des structures des partenaires sociaux des Etats membres, ayant la capacité de négocier des accords et étant dans la mesure du possible représentative dans plusieurs états membres*. Ces restrictions cumulatives excluraient de facto et de jure la structure syndicale envisagée au plan européen dans les procédures du Protocole social.

2. Structures européennes de représentation syndicale

Le second chapitre de l'étude analyse les structures actuelles et la cohésion interne des structures syndicales européennes et des fédérations syndicales européennes.

Il existe actuellement 14 fédérations syndicales membres de la CES. Le bilan du dialogue social sectoriel est extrêmement divers. Pour la première fois en Janvier 1999 a été conclu un accord sur la directive concernant le temps de travail sur la base des procédures du protocole social incluses dans le Traité d'Amsterdam.

Concernant plus spécifiquement les interprètes de **conférences**, il est facile d'imaginer que les structures européennes déjà existantes puissent être utilisées pour apporter une articulation mieux définie des intérêts professionnels particuliers au niveau européen. : leur syndicat est membre de l'UNSA affiliée à la CES.

3. Développement des marchés du travail

Après une brève présentation de la situation économique du marché du travail européen, ce chapitre présente les tendances du marché de l'emploi en Europe.

Il décrit comment le marché de l'emploi en Europe, tant dans le secteur privé que public a traversé des mutations substantielles principalement en raison de la mondialisation. : glissement de la production vers les services, participation accrue des femmes, flexibilité dans de nombreux domaines comme le temps de travail, la flexibilité salariale, celle des compétences et du lieu de travail. Le rapport conclut sur de nombreuses conséquences négatives pour les travailleurs mais indique quelques avantages comme la réduction du chômage et la création possible de nouveaux emplois. Le chapitre se termine par le développement des emplois temporaires dans la plupart des Etats membres ainsi que du travail indépendant.

Cette photographie de la situation économique de l'Union européenne complète judicieusement la question syndicale traitée ; les mutations profondes sur le marché européen du travail rendent indispensables la modernisation des structures syndicales et de la représentation des salariés.



Dialogue social européen : un défi pour l'action syndicale

Sophie Bailacq

La mise en oeuvre de l'Union européenne impose une nouvelle dimension pour le dialogue social. Il s'agit pour les partenaires sociaux de dépasser une approche purement nationale pour être partie prenante dans la construction de l'Europe sociale. Un ouvrage réalisé par le bureau d'études de la CFTC vise à mettre en évidence les principa-

les étapes de la construction du dialogue social européen, tout en soulignant les blocages et les difficultés et en montrant l'urgence d'arriver à de réelles consultations et négociations.

Au moment où l'Europe économique et monétaire franchit un nouveau pas significatif avec la mise en place de la monnaie unique, il apparaît de plus en plus urgent de faire avancer l'Europe sociale. L'action des partenaires sociaux est essentielle et doit être développée pour donner une dimension humaine à la construction de l'Europe.

Au niveau interprofessionnel européen, le dialogue social s'est progressivement structuré. Au-delà de l'expression de simples avis communs, les partenaires sociaux peuvent désormais négocier au niveau européen et aboutir à des accords-cadres. Il faut cependant reconnaître que seuls trois accords-cadres ont pu être conclus. D'autres projets de négociation n'ont pu aboutir et la résistance du patronat à faire progresser les conditions de travail et d'emploi se fait de plus en plus sentir.

La diversité des structures sociales des Etats membres, leur inégalité de niveau social compliquent l'action des partenaires sociaux. Au-delà de ces divergences, l'entrave au dialogue social résulte surtout de l'attitude de quasi-blocage des organisations d'employeurs rassemblées au sein de l'UNICE (Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe).

Dans les entreprises de dimension européenne, la mise en place de comités d'entreprise européens favorise une meilleure information, mais comme cet ouvrage le souligne clairement, on est encore loin d'une réelle consultation, qui permette de prendre en compte l'avis des salariés et de leurs représentants.

Alors qu'il est prévu de réviser la directive sur les comités d'entreprise européens, la CFTC considère qu'il est impératif de définir précisément la notion de consultation, tout particulièrement en cas de décisions affectant considérablement la marche de l'entreprise et donc concernant les intérêts des travailleurs. Le caractère préalable de la consultation doit être clairement précisé par la directive.

La construction de l'Europe a trop longtemps délaissé les aspects sociaux. Pour que l'objectif économique ne se réalise plus au détriment du progrès social, mais permette au contraire une amélioration réelle des conditions de vie et d'emploi, le renforcement de l'action syndicale à l'échelle européenne est une condition essentielle. A travers cet ouvrage, la CFTC insiste sur cet enjeu difficile mais combien prioritaire pour que l'Europe soit celle que nous voulons.



Programme « Organisations Syndicales, Immigrants et Minorités Ethniques en Europe » (OSIME)

Valérie Simon et alii

Document de l'ISERES n° 99/07

La recherche OSIME a pour objectif d'analyser le paysage européen des relations entre syndicats et immigrants-minorités ethniques, de comparer empiriquement, par voie d'enquête, les pratiques effectives des organisations syndicales dans le domaine du racisme et des discriminations (« raciales », « ethniques »...) dont sont victimes, en Europe, les personnes d'origine étrangère : Comment réagissent les organisations syndicales et que font-elles face aux manifestations discriminatoires dans les entreprises mais aussi, au sein même de leurs structures ?

Ce programme s'appuie sur une collaboration entre chercheurs et militants syndicaux, partenaires de la recherche et sur un partenariat européen. Il s'agit pour les organisations syndicales de l'AIF-LO (Forum international du mouvement ouvrier, Danemark), de l'UGT (Union générale des travailleurs, Espagne), de la CGT (Confédération générale du travail France), et pour les équipes de recherche du Colectivo IOE (Equipe de chercheurs, Espagne) de l'Université de Sud Jutland (Danemark), de l'Uni-

té de Recherches Migrations et Société (URMIS, France) et de l'Institut Syndical d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (ISERES, France).

Ce rapport rend compte des activités nationales et transnationales réalisées en 1997 et 1998. Les activités nationales se sont développées autour de la constitution et de l'organisation d'un réseau de travail et d'échange réunissant des syndicalistes et des chercheurs. Ce réseau de correspondants-syndicaux regroupe, à ce jour, une centaine de syndicalistes appartenant à divers secteurs d'activités (Agro-alimentaire, Construction, Commerce, Finances, Intérimaire, Livres, Métallurgie, Nettoyement, Textile, Santé...). Il s'agit grâce au partenariat avec des militants syndicaux de disposer d'une meilleure approche des situations de travail dans lesquelles peuvent naître et se développer des propos ou des pratiques racistes et discriminatoires. Cela permet à la fois de mieux connaître ces phénomènes, de dégager les types d'action et de lutte engagées par l'organisation syndicale sur ces questions. Outre les syndicats, il existe en Europe d'autres structures qui interviennent dans le domaine de la lutte contre les discriminations et bénéficient d'une expérience qui peut alimenter le débat français sur ces questions.

C'est dans ce cadre que l'ISERES, en partenariat avec l'équipe de chercheurs de l'URMIS, a organisé une journée d'étude et de réflexion sur le thème « Organisations syndicales et dispositifs publics et privés de lutte contre les discriminations dans le travail et l'emploi en Europe » à laquelle étaient invités un représentant du Centre pour l'égalité des chances (Belgique) et du Centre de documentation et de conseils sur les cas de discrimination (Danemark). Le compte-rendu de l'ensemble de ces contributions constitue la première partie du rapport.

La deuxième partie présente les activités transnationales qui ont pris la forme de réunions entre les participants français, danois et espagnols, qu'ils soient syndicalistes ou chercheurs. L'objectif de ces rencontres est de permettre aux syndicalistes des trois pays d'avoir un échange sur leurs expériences et leurs pratiques en matière de lutte contre le racisme et les discriminations au travail et de confronter leurs réflexions avec celles des chercheurs.

POUR SE PROCURER CES TRAVAUX

CFTC - Sophie Bailacq - 13 rue des Ecluses St Martin 75483 Paris cedex 10 - Tel : 01 44 52 49 37 -
E-mail : ecosoc.cftc@wanadoo.fr

CGT - Fabrice Pruvost, ISERES - 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel : 01 48 18 84 37 -
E-mail : pruvost@iseres.org

FEN - Jean-Louis Besnard - 48 rue La Bruyère 75440 Paris cedex 09 Tel : 01 40 16 78 81 -
E-mail : besn-jl@unsa-fr.org